



Entomo Farm, la ferme à insectes



Après avoir visionné un documentaire sur le tremblement de terre en Haïti, Grégory Louis, 32 ans, entomologiste autodidacte, imagine un système d'élevage d'insectes capable de répondre aux exigences de traçabilité et de sécurité sanitaire de la filière agro-alimentaire.

Cette idée, le jeune entrepreneur l'a défendu fin 2013 devant les organisateurs du concours 101 projets, Marc Simoncini (Meetic), Jacques-Antoine Granjon (Vente-privée.com) et Xavier Niel (Free). Séduits, les trois entrepreneurs investissent immédiatement 25.000 €.

Intégré à l'incubateur de Paris-Saclay puis à Bordeaux, la jeune pousse s'implante à l'Ecoparc de Blanquefort en Gironde pour commencer l'aménagement d'une unité de production pilote de 50 m². Rejoint par Clément Soulier, ingénieur Arts et Métiers, ancien responsable industriel et HSE du groupe SEGEM Macbo, Grégory Louis lance fin 2015 une campagne de crowdfunding qui permet de réunir 1,2 M€, trois fois plus que l'objectif initial.

www.entreprendre.fr

Pays : France

Dynamisme : 12



[Visualiser l'article](#)

Cinq mois plus tard, le duo livre ses premiers kilos de farine d'insectes à Ovalie innovation, filiale R&D des groupes coopératifs Maïsadour et Vivadour.

En décembre 2016, la Commission européenne valide une proposition autorisant l'usage des farines d'insectes dans l'alimentation des poissons d'élevage à partir du 1er juillet 2017. L'ouverture du marché européen, qui consomme chaque année plus de 1 million de tonnes de farines de poissons, pousse Entomo Farm à accélérer son déploiement industriel.

« Pour nous, tout l'enjeu cette année est d'atteindre une capacité de production de plusieurs tonnes de farine d'insectes chaque mois », résume Clément Soulier. Entomo Farm revient donc sur la plate-forme Sowefund pour financer l'aménagement d'un site industriel de 4.000 m2 à Libourne dédié à l'élevage et à la transformation d'insectes.